
RESTRUCTURATION DU RÉGIME D'ASSURANCE SANTÉ LE 31 MARS 2019

Les modifications de garantie et de tarification retenues par les instances syndicales dans le cadre de la restructuration du régime d'assurance Santé sont les suivantes :

1. Médicaments

Les médicaments sont remboursés à 80 %. Si toutefois, pour des raisons médicales, vous devez prendre le médicament innovateur pour lequel il existe une version générique et que vous avez soumis à l'assureur le formulaire conçu à cet effet, le médicament innovateur vous sera remboursé également à 80 %. Si vous choisissez de prendre le médicament innovateur sans justification médicale, ce remboursement se fera selon le prix du médicament générique équivalent le moins cher disponible sur le marché.

2. Régime de soins dentaires optionnel

Un régime de soins dentaires optionnel et à participation facultative est introduit. Ce régime sera disponible quel que soit votre choix de régime d'assurance Santé.

- Le remboursement des soins dentaires de restauration majeure est fixé à 1 000 \$ par année civile et par personne assurée.
- Les « plombages blancs » sont dorénavant couverts.
- La durée de participation minimale est de 36 mois.
- Aucune preuve d'assurabilité n'est exigée.
- Les statuts de protection peuvent être différents entre le régime Santé et le régime de soins dentaires.
- Ce régime sera accordé automatiquement à tous les nouveaux adhérents. Un droit de retrait rétroactif pourra être exercé dans les 30 jours de la date d'admissibilité.

Vous recevrez une communication personnalisée vers la mi-février donnant l'ensemble des explications en lien avec ces modifications.

Verso ...

3. Taux au 31 mars 2019

Scénario de protection	INDIVIDUEL		
	A	B	C
Adhérent	SANTÉ I	SANTÉ II	SANTÉ III
Primes payées au 31 mars 2019	44,79 \$	48,64 \$	53,31 \$
Primes payées en 2018	43,89 \$	59,24 \$	67,77 \$
Différence	0,90 \$	(10,60 \$)	(14,46 \$)
SOINS DENTAIRES FACULTATIFS	15,14 \$		
Avec soins dentaires complet		63,78 \$	68,45 \$
Différence		4,54 \$	0,68 \$

Scénario de protection	MONOPARENTAL					
	D	E	F	G	H	I
Adhérent	Santé I	Santé II	Santé II	Santé III	Santé III	Santé III
Enfants à charge	Santé I	Santé I	Santé II	Santé I	Santé II	Santé III
Primes payées au 31 mars 2019	46,85 \$	50,70 \$	53,58 \$	55,37 \$	58,25 \$	59,36 \$
Primes payées en 2018	45,78 \$	61,13 \$	72,60 \$	69,66 \$	81,13 \$	83,15 \$
Différence	1,07 \$	(10,43 \$)	(19,02 \$)	(14,29 \$)	(22,88 \$)	(23,79 \$)
SOINS DENTAIRES COMPLETS FACULTATIFS	24,92 \$					
Avec soins dentaires complet		75,62 \$	78,50 \$	80,29 \$	83,17 \$	84,28 \$
Différence		14,49 \$	5,90 \$	10,63 \$	2,04 \$	1,13 \$

Scénario de Protection	FAMILIAL					
	J	K	L	M	N	O
Adhérent	Santé I	Santé II	Santé II	Santé III	Santé III	Santé III
Conjoint et enfants à charge	Santé I	Santé I	Santé II	Santé I	Santé II	Santé III
Primes payées au 31 mars 2019	96,93 \$	100,78 \$	106,88 \$	105,45 \$	111,55 \$	116,73 \$
Primes payées en 2018	94,96 \$	110,31 \$	134,62 \$	118,84 \$	143,15 \$	152,59 \$
Différence	1,97 \$	(9,53 \$)	(27,74 \$)	(13,39 \$)	(31,60 \$)	(35,86 \$)
SOINS DENTAIRES COMPLETS FACULTATIFS	37,69 \$					
Avec soins dentaires complet		138,47 \$	144,57 \$	143,14 \$	149,24 \$	154,42 \$
Différence		28,16 \$	9,95 \$	24,30 \$	6,09 \$	1,83 \$